



# RAPPORT

**CCE 2019-0848**

**La conjoncture économique dans l'industrie alimentaire  
et des boissons 2019**

CCE  
Conseil Central de l'Economie  
Centrale Raad voor het Bedrijfsleven  
CRB







## **Avant-propos**

# **Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie alimentaire et des boissons 2019**

Le rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie alimentaire et des boissons est le fruit d'une collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du Conseil central de l'économie (CCE).

**Vous pouvez consulter le rapport complet via [ce lien](#).**

Un projet commun relatif aux analyses conjoncturelles sectorielles a été lancé dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre de synergies entre le SPF Économie et le CCE.

Cette coopération entre les deux institutions est conforme à l'exposé d'orientation politique 'Économie et Consommateurs' du Vice-Premier Ministre Kris Peeters. Cet exposé demande au SPF Économie de mettre son expertise au service du Conseil central de l'économie en vue de la réalisation d'analyses détaillées de la conjoncture dans les secteurs.

Le rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie alimentaire et des boissons, mars 2018 a été réalisé par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Économie internationale (Chantal Binotto, Vincent Vanesse, Richard Saka Sapu et David Restiaux) et relu de façon approfondie par les membres du comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel de Bethune, et Jean-Paul Denayer). Le projet de rapport a été présenté le 14 mai 2019 aux partenaires sociaux de la Commission spéciale de l'Alimentation du CCE, puis remanié en fonction de leurs remarques.

Les expériences positives liées à cette coopération et les synergies mises en place offrent de belles perspectives d'avenir sous la forme d'autres projets et études communs. Souhaitant ancrer structurellement cette collaboration dans les deux institutions, les directions du SPF Économie et le secrétariat du CCE ont conclu un protocole d'accord. Ils sont également ouverts à un élargissement de la coopération dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales du CCE.